



CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Leur Histoire est Notre Histoire
M. Philippe Dewitte
ADRI
4, rue René Villermé
75011 PARIS

Paris, le 29 janvier 2004

Réflexions sur les propositions du Comité de pilotage de janvier 2004¹

ENJEUX

Aucun commentaire concernant les enjeux n'a été demandé. Néanmoins, nous nous sommes livrés à des tests auprès de notre entourage et de personnes fréquentant notre Centre quant à la dénomination de ce lieu. Il est apparu que, pour nos interlocuteurs, le terme "Musée de l'immigration" (tout simplement) était plus parlant et évocateur que d'autres appellations (cf. p.23 –F).

CONTENU

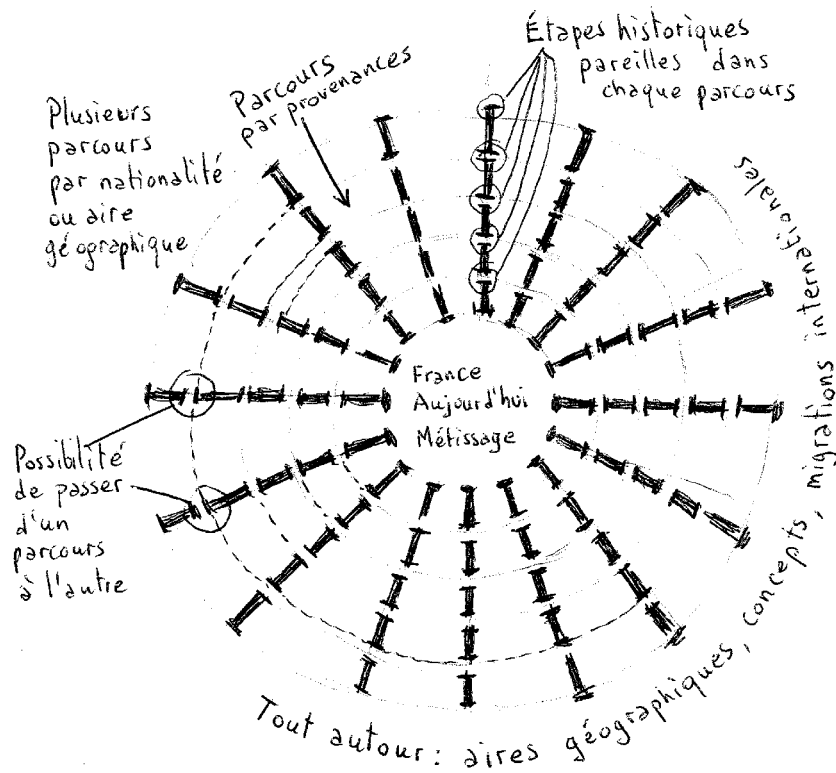
Dans un souci d'efficacité de présentation de l'histoire migratoire de la France, les exigences de clarté et de synthèse sont facilement compréhensibles. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le phénomène migratoire est une réalité complexe qu'on ne peut pas trop simplifier au risque de confirmer ou de créer des stéréotypes et d'obtenir ainsi l'effet pédagogique contraire.

"Par ailleurs, beaucoup [des] objets collectés n'auront aucune valeur en eux-mêmes, mais revêtiront une importance symbolique, une charge émotionnelle..." (B-2) : un "Musée" devrait d'abord collecter des objets de valeur historique, artistique, émotionnelle, et on ne peut donc pas penser combler les lacunes des temps reculés par des matériaux susceptibles d'être trouvés dans la rue ou dans les supermarchés et qui ne concernent que l'actualité.

On écarte trop vite le schéma à parcours parallèles au profit du parcours unique à ramifications. Ce qui donne une lecture entièrement synchronique au détriment d'une vision diachronique que le document essaye de rattraper par le système des modules. Ces derniers seraient au nombre de quinze, chiffre destiné à augmenter grâce aux observations des organismes dits "communautaires". A

¹ Les références au texte s'appuient sur le document comportant 48 pages.

titre d'exemple, nous proposons un autre schéma qui aurait l'avantage d'inclure l'aspect tant synchronique que diachronique et qui est plus facilement compréhensible grâce au schéma ci-dessous.



Il nous semble important et très utile de permettre au visiteur d'effectuer un parcours au travers de concepts. Ce qui nécessite de dresser une liste de termes clés importants pour bien situer le phénomène migratoire et l'histoire migratoire en France dans le contexte des acquisitions des recherches en sciences humaines.

Par ailleurs, les critères de choix pour les modules restent flous, surtout si l'on se cantonne à quinze modules. Chaque communauté aimerait être représentée et voir expliciter les étapes les plus significatives de son histoire migratoire spécifique.

Le texte insiste beaucoup sur la "célébration" du métissage, l'"anoblissement" de la migration. C'est important. Cela ne doit toutefois pas se faire au détriment de la clarté sur les événements les plus durs, le coût humain de l'immigration et de l'intégration, le racisme, etc. Par ailleurs, le document ne semble presque jamais mentionner les évolutions juridiques relatives aux étrangers et à la politique migratoire.

MÉTHODE

Au point C1 est évoqué le Musée comme organisme de "soutien à tout projet tendant à valoriser...". Ce genre d'intervention semble se cantonner dans des *nouvelles* initiatives, surtout au niveau artistique, sans prendre en compte les activités *déjà* engagées depuis longtemps par plusieurs organismes et sur beaucoup d'autres domaines (documentation, édition, action sociale, formation...).

Le Musée est axé sur l'histoire migratoire. Or, le fonds documentaire actuel de l'ADRI n'est pas orienté sur ce domaine. Concrètement, l'ADRI doit-elle se constituer un fonds documentaire visant à

"rattraper" le passé² (au risque de faire double emploi avec des structures existantes) ou bien doit-elle orienter le public vers des centres documentaires spécialisés ou ces fonds existent déjà ? (C2 et D5).

Pour offrir au public le plus grand éventail de références en matière documentaire, le réseau devrait donc notamment s'appuyer sur REMISIS et le Réseau Intégration.

En matière de diffusion (C6), *Hommes & Migrations* devrait continuer à être une revue à caractère intellectuel, d'approfondissement. Il faudrait, par ailleurs, que le Musée édite un magazine, gratuit, qui constituerait sa "vitrine" et dans lequel figurerait l'actualité de l'établissement, les comptes rendus des différents événements, la mise en relief cyclique de quelques réalités (partenaires, initiatives, etc.).

Pour la partie archives (C4), la confidentialité des données doit être une préoccupation essentielle dès que l'on aborde la numérisation des dossiers administratifs (naturalisation, carte de séjour), problème déjà soulevé dans le cadre des groupes de travail du Forum du 18 novembre.

L'organigramme proposé à la page 25 soulève une question de fond : quels critères présideront au choix des personnes composant les différentes instances de l'établissement, notamment son Comité d'orientation ? Dans le même ordre d'idées, l'identification des partenaires demeure indéterminée. Les trois groupes identifiés (dont un exemple représentatif n'est donné que pour le premier) semblent ignorer des organismes à caractère social et juridique (GISTI, CCFD, Croix-Rouge, etc.).

Les conditions des partenariats restent également à définir. Dans le texte (D1), l'accent est un peu trop mis sur un partenariat "*d'initiatives*", oubliant un partenariat de "*ressources*". Le Musée ne sera pas le seul détenteur d'un équipement, ce qui fait que l'équation "*Musée = Équipement + réseau = Projets*" est à la fois éclairante et réductrice. De même, l'aspect scénographique (D 3) et la place de choix faite aux "*spectacles vivants*" semblent se faire au détriment d'autres éléments importants déjà cités.

La partie relative au "*pôle rencontres*" (D-4) mentionne la nécessité d'élargir le partenariat aux organismes européens et aux partenaires locaux. Les pays d'origine ne figurent étonnamment pas dans ce partenariat.

Telle qu'envisagée aujourd'hui, la structure, si elle ne court pas le risque d'être directement concurrentielle par rapport aux membres du réseau, ne semble pas néanmoins en mesure d'éviter une mainmise du Musée en ce qui concerne les ressources humaines et les financements.

Luca MARIN
Directeur du CIEMI

² Autrement dit, acquérir des documents sur l'histoire migratoire parus au cours de ces cinquante dernières années....